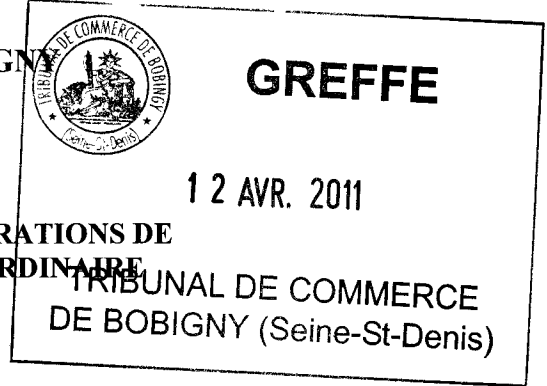


7307

SOGECOMPTA
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 180 500,00 Euros
Siège social : 151, Avenue Gallieni
93170 BAGNOLET
330 472 507 RCS BOBIGNY

---000---



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 31 MARS 2011

L'an deux mil onze,
Le 31 mars,
A 12 heures,

Les associés de la société SOGECOMPTA, Société à Responsabilité Limitée au capital de 180 500,00 Euros, divisé en 361 parts de 500,00 Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, 151, Avenue Gallieni 93170 BAGNOLET

Sont présents et/ou représentés

- | | |
|---|-----------|
| Monsieur Stéphane PEREZ, Propriétaire d'une part sociale, ci | 1 part |
| La société STRADEV, Propriétaire de cent quatre vingt trois parts sociales, ci Représentée par son représentant légal, Monsieur Stéphane PEREZ, | 183 parts |
| La société L & F AUDIT, Propriétaire de cent quarante parts sociales, ci Représentée par son représentant légal, Monsieur Frédéric FOUREL, | 140 parts |
| La société N.V.H. CONSEIL, Propriétaire de trente sept sociales, ci Représentée par son représentant légal, Monsieur Xavier VAQUERO, | 37 parts |

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels, la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Stéphane PEREZ, cogérant associé.

FF